

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Prépa en présentiel aux métiers de l'investigation privée

Identité :

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Nationalité :

Adresse :

.....

.....

Lieu de formation souhaité : Montpellier

Téléphone Mail

Formation:

Diplômes obtenus, niveau d'études, équivalence professionnelle :

.....

.....

Situation actuelle:

- Salarié
- Travailleur indépendant
- Etudiant
- Demandeur d'emploi
- Autres (à préciser)

Avez-vous une expérience dans la profession d'Agent de Recherches Privées?

OUI NON

A : Le :

Signature

INSCRIPTION A LA FORMATION D'AGENT DE RECHERCHES PRIVEES

RAPPEL SUR LA FORMATION

Pour les candidats ne possèdent pas les prérequis :

✓ BAC pour le CQP enquêteur-agent de recherches privées à destination des salariés ;

Et/ou

✓ BAC+2 pour la formation de « responsable d'investigations et d'opérations de recherches privées » à destination des directeurs d'agence.

La formation préparatoire est une découverte de la profession, elle assure une remise à niveau des candidats qui la suivent et leur assure l'inscription aux formations obligatoires de salarié ou de directeur d'agence dans la même année.

La formation est sanctionnée par un examen.

BUT ET CONTENU DE LA FORMATION PREPA

Les 420 heures de formation sont dispensées en centre à raison de 35 heures par semaine (de mars à juin). Si vous réussissez aux examens, vous serez admis à la formation diplômante TITRE ou CQP à la session suivante.

La formation PREPA est accessible pour ceux qui ont :

- Un niveau bac
- Le permis de conduire et un véhicule personnel
- Un casier judiciaire vierge

FORMALITES D'INSCRIPTION

Votre demande d'inscription doit être adressée par mail à inscription@ifar.fr.

Ce dossier doit contenir :

- Le bulletin d'inscription complété et signé
- Un CV
- Une lettre de motivation
- 2 photos d'identité (au format réglementaire avec mentions de vos noms et prénoms au dos)
- La photocopie de vos diplômes
- La production de l'extrait N° 3 du casier à demander en ligne sur <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>
- La photocopie de votre permis de conduire
- Une enveloppe à votre nom affranchie au tarif en vigueur

Après étude de votre dossier, si vous rassemblez les conditions d'admissibilité vous recevrez :

- Une convocation pour un entretien individuel de sélection organisé au mois de juin.
- Le règlement intérieur de la formation.

La formation étant dispensée en effectif restreint, les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles. Il est conseillé d'envoyer la demande d'inscription sans délais.

RAPPEL SUR LES DISPOSITIONS FINANCIERES

Coût de la formation PREPA : **3612€** (prix de l'action de formation) + **70€** (frais d'inscription) + **250€** (Coût des ouvrages pédagogiques), soit un coût total de **3932€**.

Si vous êtes salarié, vous pouvez demander à votre employeur un CIF ou un DIF (Congé ou Droit Individuel à la Formation). Vous pouvez trouver des informations sur le site <http://www.droit-individuel-formation.fr>

ou sur:

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/formation-professionnelle/conge-individuel-formation.html>

Ou sur mon compte formation :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez demander au Pôle Emploi de votre région si vous pouvez bénéficier d'aides spécifiques à votre situation.

TOUTES LES INFORMATIONS SONT SUR LE SITE.

Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à adresser un mail à inscription@ifar.fr